

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 71/2022

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
Impasse de Cassel – HERZEELE – Sté SARL VELARCOM

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 01/03/2022 – de M. ANNEK Mohamed – Sté SARL VELARCOM - TSA 70011 – chez Sogelink – 69134 SARDILLY Cedex.

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour des travaux de changement de poteau bois, impasse de Cassel ;

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte avec un empiètement sur chaussée et limitée à 30km/h, impasse de Cassel, pour la réalisation de travaux de changement de poteau bois, à partir du 17/03/2022 pour une durée d'intervention des travaux de 30 jours calendaires.

ARTICLE 2 : La Sté SARL VELARCOM - TSA 70011 – chez Sogelink – 69134 SARDILLY Cedex chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : voirie.dunkerque@lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. ANNEK Mohamed – Sté SARL VELARCOM - TSA 70011 – chez Sogelink – 69134 SARDILLY Cedex - e-mail : velarcom-d@demat.sogelink.fr

Fait à HERZEELE, le 09 mars 2022

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 09 mars 2022

Le Maire,
S.FRANCKE

